

CIRCUIT RANDO H07 : LES CRÊTES DE SAÎLES

niveau
intermédiaire



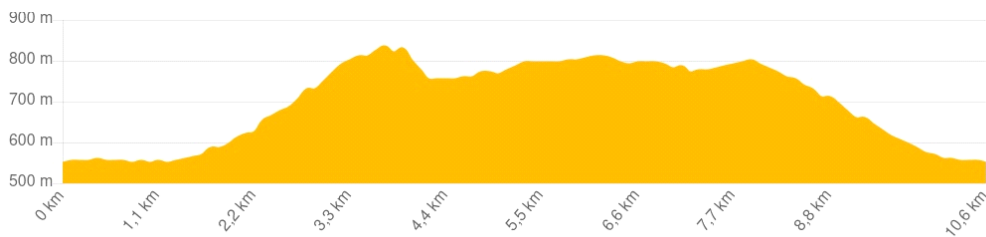
Départ : Saales



	10 km
		Demi-journée
		350 m

Au centre d'un plateau de deux kilomètres de long, bordé de montagnes, le village Saâles a été édifié sur la Via Salinaria en un point de passage aisé pour franchir les Vosges. La commune a confirmé sa vocation de bourg commercial tout au long de l'histoire. Dès 1743, en effet, elle obtient le privilège de tenir une foire et un marché. En 1924, l'hôtel de ville, reconstruit, abrite au rez-de-chaussée, les halles du marché.

	Parking de la gare
	Parking de la gare
	0 Km - Saales



INFORMATIONS PRATIQUES

N'oubliez pas d'emporter une carte !
IGN N° de la carte : 1/25 000 Bruche 25
N° carte Club Vosgien : Secteur carte : 1/25 000
3717 ET



Tracé GPX

CONTACT

Office de tourisme de la vallée de la Bruche
03 88 47 18 51 - rando-bruche.fr



CLUB
VOSGIEN

Massif des Vosges

Reproduit avec l'autorisation du Club Vosgien ©Fédération du Club Vosgien 2021



LES ÉTAPES DU PARCOURS

1 Etape 1 : Halles-mairie de Saâles

A partir de la gare prendre tout droit dans la rue de la Gare. Après 200 m, à l'intersection avec la rue de l'Eglise, prendre à droite, puis tout de suite à gauche. Vous passez à droite de l'église et de l'école primaire. A l'intersection avec la Grand Rue, prendre à droite sur celle-ci. Continuer tout droit (vous passez à gauche des halles-mairie). ① *Points d'intérêt dans le village : marché des producteurs de montagne situé au centre de Saâles (mairie/halles du marché), de 15h à 18h30 tous les vendredis en juillet-août et tous les 2e vendredis du mois le reste de l'année - Laiterie du Climont (tel. 03 88 97 73 14), yaourts et fromages frais. - Boulangerie Turlupain (tel. 03 88 47 76 39), pains à l'ancienne bios, cuits au feu de bois.*

2 Etape 2 : La fontaine du Sanglier +



Poursuivre tout droit dans la Grand Rue qui devient rapidement la rue du Chêne. Après 1 km, en suivant le balisage + continuer tout droit sur le sentier. 400 m plus loin, vous arrivez à une intersection avec une route forestière. Possibilité de voir à 30 m à droite, la fontaine du Sanglier. Sinon, continuer tout droit (balisage +).

3 Etape 3 : Le rocher des Enfants +

Poursuivre sur le balisage + sur 1,3 km. Après plusieurs virages* vous arrivez au sommet du Solamont où le sentier balisé + tourne à 90° à gauche. En effectuant ici un aller-retour de 100 m à droite, possibilité de rejoindre le lieu nommé le rocher des Enfants. *A cet endroit, voir variante, aller-retour vers la chapelle de la vierge.

① *Selon la légende, dans les temps reculés, les enfants morts sans baptême ne pouvaient être inhumés dans le cimetière. Les parents malheureux les déposaient alors sur ce rocher en espérant qu'ils reçoivent le baptême des anges ou que la grande filleuse, déesse païenne, vienne prendre leurs âmes pour les porter au ciel.*

V Variante : Chapelle de la Vierge de Bourg-Bruche (aller-retour +1 km, +20 min)

Possibilité d'un aller-retour à la chapelle de la Vierge. 400 m après l'étape 2, le parcours balisé + prend à gauche, le quitter et continuer tout droit. Après 250 m prendre légèrement à gauche du sentier forestier. La chapelle se trouve à 250 m droit devant. Pour continuer le parcours, revenir sur le tracé balisé + et continuer à le suivre en montant sur la droite. ① *Ici la Vierge serait apparue, dans un sapin, à des enfants. Ni le maire, ni le curé n'y auraient cru d'abord et firent abattre le sapin. Le bûcheron commença son travail mais mourut 8 jours plus tard. Les gens disent que c'est parce que la Vierge a été alors mal reçue à Bourg-Bruche qu'elle apparut finalement à Lourdes quelques mois plus tard.*

4 Etape 4 : Le Palais +



Poursuivre 1,5 km sur le sentier balisé + jusqu'au lieu-dit "Le Palais" où vous apercevrez quelques habitations isolées. Traverser la D 304 pour prendre droit en face le sentier balisé + .

① Le Palais est un hameau du village de Saint-Stail. Ce lieu constituait des chaumes entretenues et utilisées par des familles de fermiers de montagne occupant des habitations dispersées sur les hauteurs.

5 Etape 5 : Le parc éolien des Belfays +

Poursuivre 2 km sur le sentier balisé + jusqu'à arriver sur le tronçon carrossable de la route de Belfays, à proximité de la ferme du même nom.

① Le parc éolien de Belfays est constitué de 10 éoliennes de 2 MW (réparties sur 6 communes). Les éoliennes cumulent 20 MW de puissance au total, de quoi alimenter en électricité près de 15 000 foyers. Le parc complet a été mis en service en 2017 dans un couloir venteux à 800 m d'altitude et a été financé à 20% par de l'actionnariat populaire.

6 Etape 6 : Le col des Broques +

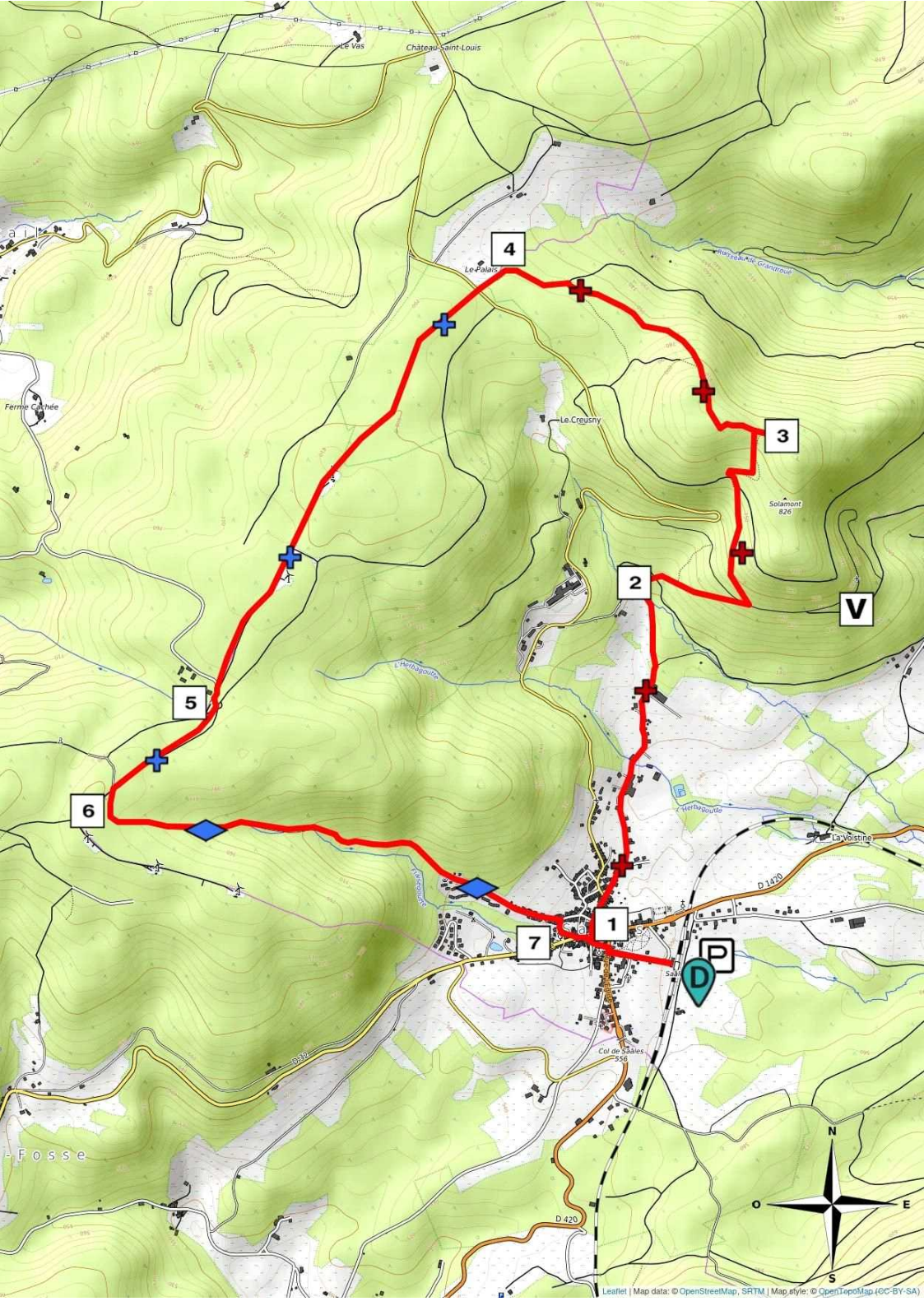
Poursuivre tout droit sur 900 m en suivant le balisage + pour arriver au col des Broques et au lieu-dit des Quatres Bornes.

① A cet endroit se trouvent 4 bornes. La plus grande au centre représentait la délimitation entre les territoires des peuples gaulois : Leuques et Triboques. Les plus petites autour représentaient la limite entre le duché de Lorraine, la principauté de Salm et l'Alsace. Enfin, la frontière France-Allemagne de 1870 à 1918 passait également par ce point.

7 Etape 7 : Retour à Saâles par la via Salinatorum ◆

Prendre à gauche le sentier balisé + sur 2,2 km pour revenir à Saâles. Prendre la première à droite dans la rue de la Liberté et continuer tout droit sur 150 m. Vous arrivez à nouveau devant l'école primaire. En suivant le même chemin qu'à l'aller, longer l'église par la gauche et retourner tout droit vers la gare, votre point de départ. *① La "via salinatorum" ou route des Saulniers était une voie reliant la Lorraine à l'Alsace, empruntée par les marchands de sel.*

!☉ Possibilité de restauration à Saâles : restaurant des Roches (tel. 03 88 97 70 90, 17 Rue de l'Église), restaurant à La Croisée des Chemins (tel. 03 88 48 67 53, 8 Rue de l'Église) et café-restaurant de l'Hôtel de Ville (tel. 03 88 99 85 66, 29 Grand Rue).



1

4

3

2

5

6

7

1

V

D

